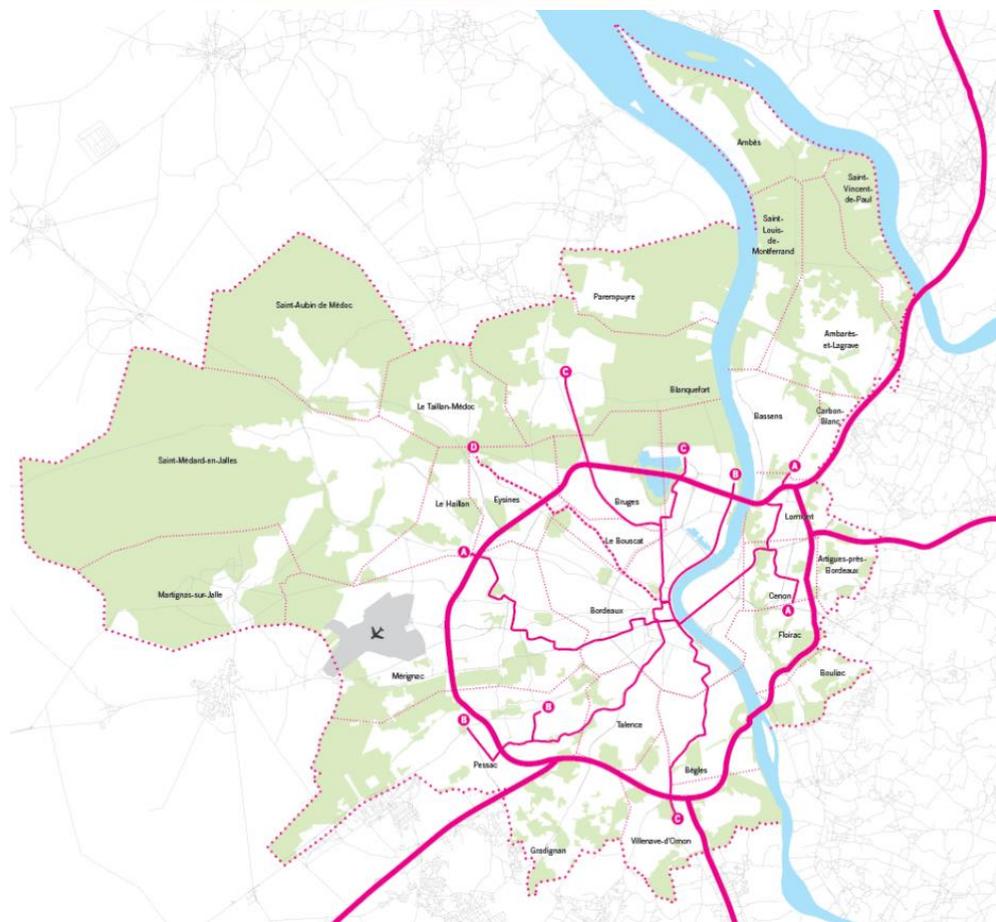




Webinaire
**Piétons-cyclistes : pour une cohabitation
apaisée sur l'espace public**

14/03/2024

Bordeaux Métropole en quelques chiffres



Le territoire

- 57 828 ha
- 28 communes,
- 814 049 habitants

Mobilités

- 77 km de tramway
- 170 M de voyages sur le réseau
- 2 651 km de voirie

Vélo

- 1 560 km de voies cyclables
- 16 000 arceaux + 3 400 places vélo sécurisées
- 1,7M d'emprunts de vélos en libre-service

Economie / Emploi

- 450 000 emplois
- 2 universités, 16 grandes écoles
- 176 exploitations agricoles

Qualité et cadre de vie

- 150 parcs et espaces naturels
- 1 836 espèces faune et flore
- 92% des déchets valorisés

Remontée des problématiques et des conflits piétons/vélos

Identifier les conflits piétons/vélos

Remontées des usagers

Alerte des usagers sur les dysfonctionnements ponctuels ou récurrents sur l'espace public (proximité et expertise d'usage) :

- Cyclofiche
- Fiche piéton
- Baromètre des villes cyclables de la FUB

Expertise Bordeaux Métropole

- Plan de mise en Accessibilité des Voiries et Espaces publics (PAVE) : 28 communes couvertes
- Avis de projet : prise en compte des problématiques de conflits aux différentes phases des projets

Comité de la rue – Ville de Bordeaux
Code de la rue métropolitain - lancement T4-2024



Suivi des conflits piétons/vélos – remontées des usagers

Programme « Cyclo-fiches », par l'association Vélo-Cité

Signaler un problème

Vous avez repéré un point noir sur votre trajet à vélo dans la métropole bordelaise ? Cliquez sur « signaler un problème » et laissez vous guider.

- ⇒ Cyclofiche (Vélocité)
- ⇒ Fiche piéton (Droit du piéton)
- ⇒ Alerte usagers sur les incidents et les problématiques d'espace public (proximité et expertise d'usage)
- ⇒ Traitement des demandes, transfert vers les directions compétentes et suivi

Droits du Piéton en Gironde

René VERNAY - Président de l'Association - 06 43 33 35 36
Fabien COSSE - Référent de Droits du Piéton en Gironde

3 rue de Lauzun
33000 Bordeaux
Email: cosse.fabien@st.fr
rene.vernay.33@gmail.com

Destinataire : Services de la Métropole
Monsieur Julien ROUYER

NOM : LAPEYRE
Prénom : Clément
Téléphone : 06 24 73 19 80
Email Date : clément.lapeyre@st.fr

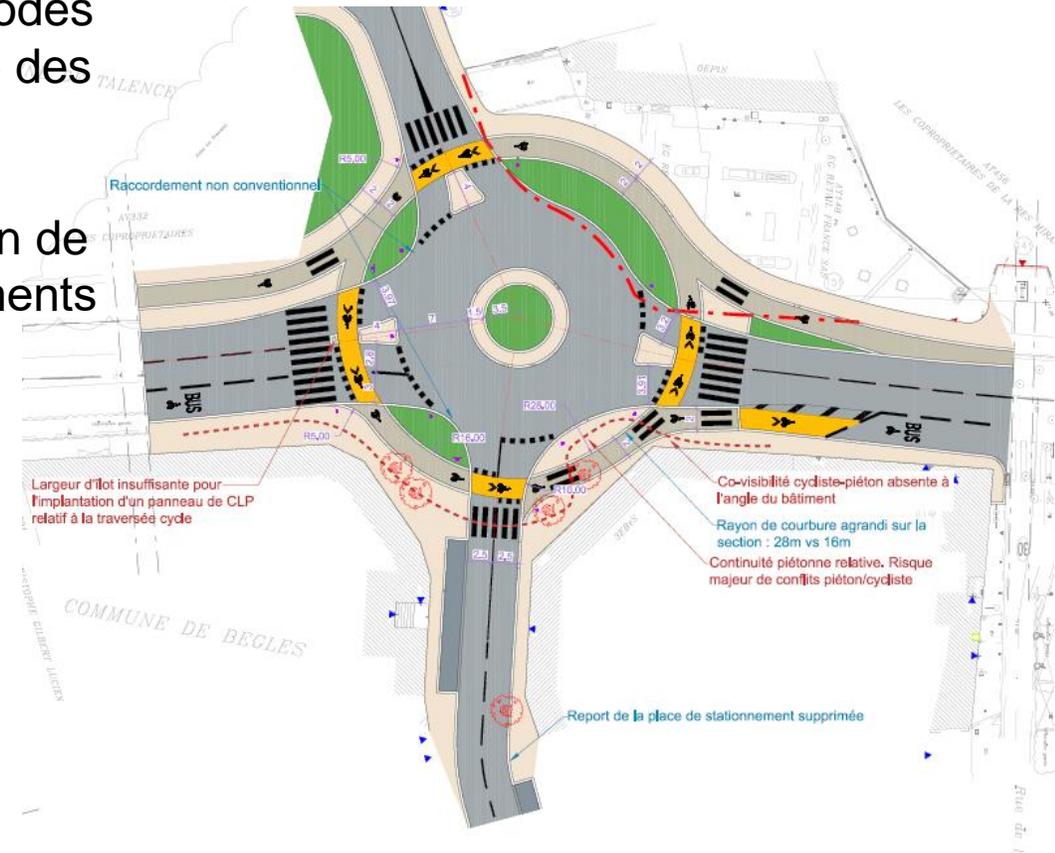
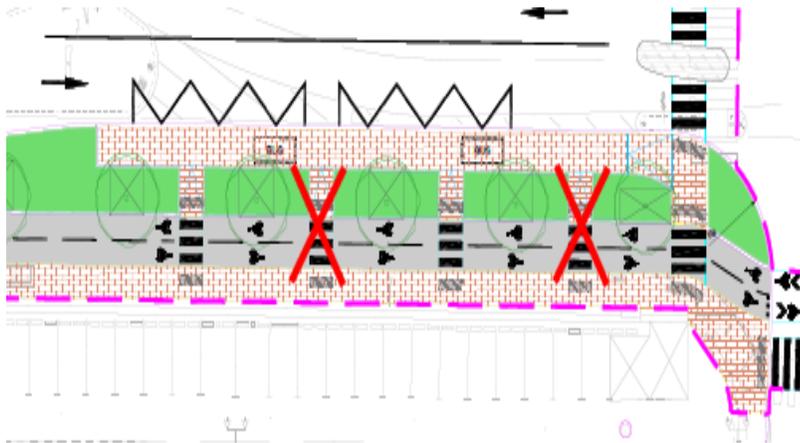
| | | | |
|--|--|---|--|
| Type de problème rencontré (cochez la case adéquate) : | Manque de : <input type="checkbox"/> Trottoir <input type="checkbox"/> Dépression charretière <input type="checkbox"/> Piste cyclable <input type="checkbox"/> Bandes d'éveil et de vigilance <input type="checkbox"/> Feux sonores <input type="checkbox"/> Visibilité | Gêne : <input type="checkbox"/> Mobilier urbain <input type="checkbox"/> Stationnement gênant <input type="checkbox"/> Mauvais cheminement piétons | Voie à circulation dangereuse <input type="checkbox"/> Autre (précisez) |
| Où est le problème rencontré (adresse) : | Situé rue Camille-Guillot à Mérignac, depuis 2 ans maintenant la sortie de garage de la résidence home parc ainsi que l'absence de passage piéton à cet endroit-là posent de nombreux problèmes de sécurité. | | |
| Explication brève du problème : | Pour les piétons, la traversée du secteur résidentiel vers le trottoir côté notaire permettant d'accéder à l'atelier Saint-Joseph ainsi que l'école Sainte Marie et le parc du Renard constitue un danger du quotidien. Pour les voitures qui sortent de la résidence, elles n'ont aucune visibilité sur la rue notamment du fait que la place de parking à proximité de la sortie de garage occulte toute visibilité et donc la possibilité de sortir sans risquer l'accident. | | |
| Solution proposée : | La mairie évoque un problème temporaire qui devrait se résoudre dès que les travaux seront terminés mais ce n'est pas acceptable car les risques continuent. S1: Condamner une place de parking pour améliorer la visibilité de la sortie de garage. S2: Faire passer un passage piéton même temporaire sur la place condamnée et permettre une traversée sécurisée. | | |

Merci de renvoyer la fiche complétée par mail à : fabien.cosse@st.fr
Ou par courrier postal à : Fabien Cosse, Résidence "les Sécheries", Appt. 121B, 16 rue des Sécheries, 33130 Bègles ou à : rene.vernay.33@gmail.com

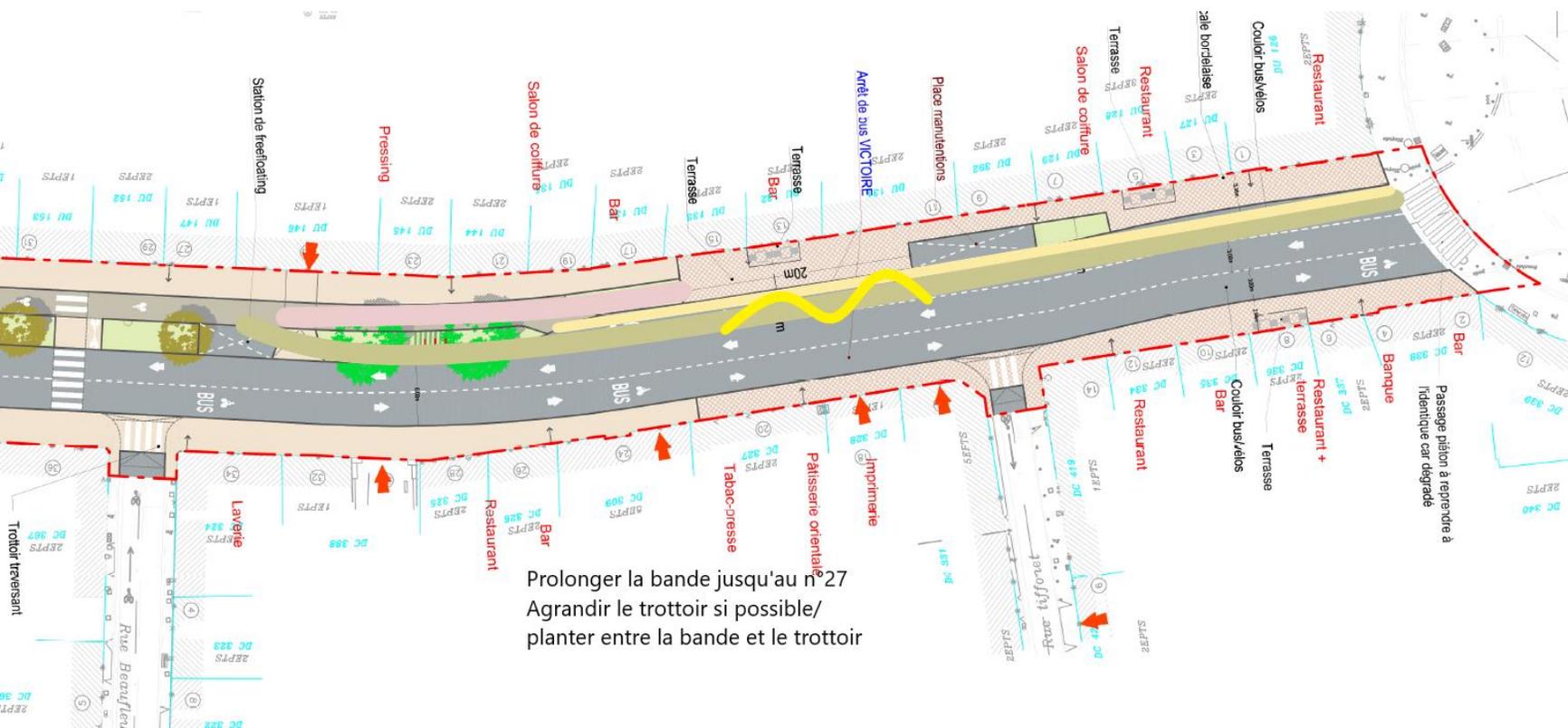


Suivi des conflits piéton/vélo – zoom sur les avis de projets

- ✓ Consultation pour avis du service Modes actifs aux différentes phases d'avancement des projets
- ✓ Vigilance sur la prise en compte des potentiels conflits entre modes actifs et avec les autres modes de déplacement dans la lecture des projets
- ✓ Consolidation des avis des différents services et programmation de temps d'échange pour adaptation et alternative aux aménagements initiaux



Avis sur les projets



⇒ Passage de la piste à l'arrière de l'arrêt de bus risqué aux vues du nombre important de piétons qui attendent à cet arrêt ou qui fréquente les restaurants/bars à proximité.

⇒ Proposition de décaler l'entrée de la piste cyclable de quelques mètres afin d'éviter le conflit entre le bus sortant et le vélo rejoignant la PC.

⇒ Choix de dégrader le ReVE au profit du confortement de la place du piéton.

Résolution de conflits piéton/vélo : exemples

Quai de Queyries, Bordeaux



Un aménagement (piste cyclable, aire piétonne, voie verte) dépassé par la fréquentation piéton/vélo car :

- itinéraire de balade/jogging très fréquenté par les piétons (tour des Ponts, espaces verts confortables, lieu de picnic, accès à des terrains de sport)
- itinéraire vélo en site propre éloigné de la circulation
- forte urbanisation : aménagement du quartier Bastide Niel
- Accès au pont de Pierre et au pont Chaban Delmas
- des pincements de l'aménagement et des changements de régime peu lisibles par les usagers

Expérimentation



- Contre allée circulée + stationnement
- Piéton + vélo circulent côté Garonne



- Suppression de 175 places de stationnement
- Fermeture de la contre-allée à la circulation
- Les vélos circulent sur la contre-allée
- Les piétons circulent côté Garonne

Pérennisation

Début 2022
Pérennisation de
l'expérimentation

Avril 2023
Lancement des
études

Décembre – mars
2024
Travaux

Pérennisation de l'expérimentation par un projet paysager :

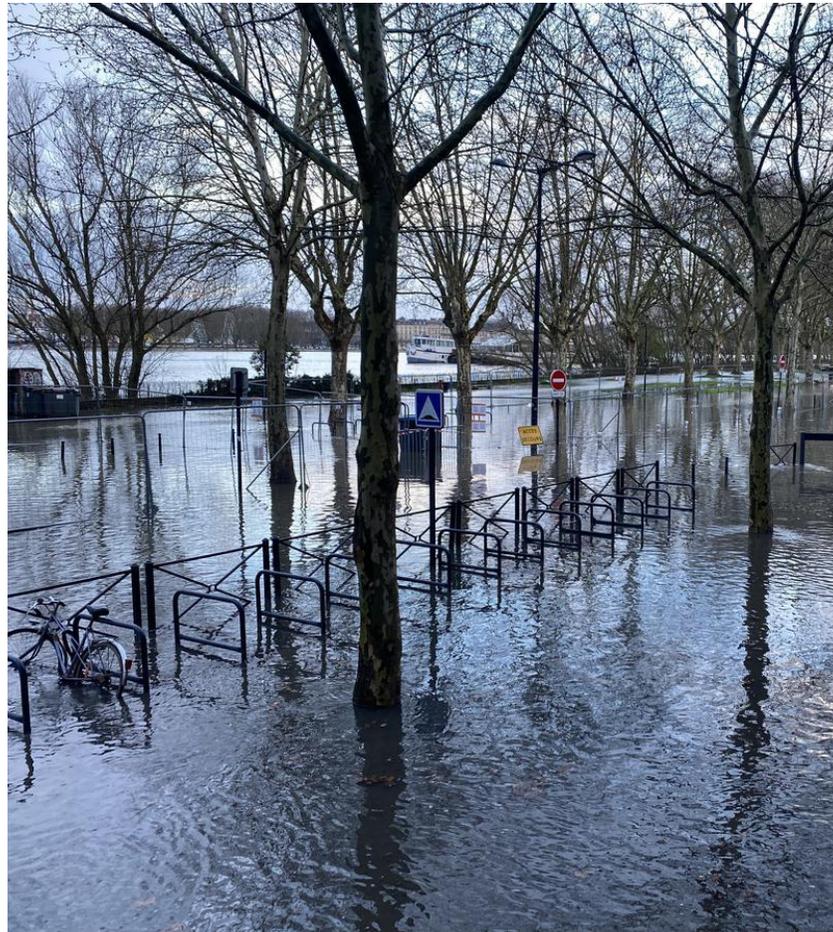
- Désartificialiser
- Végétaliser
- Apporter du mobilier de confort (arceaux vélo + banc)
- Maintenir une piste cyclable de 4m (standard Réseau Vélo Express)





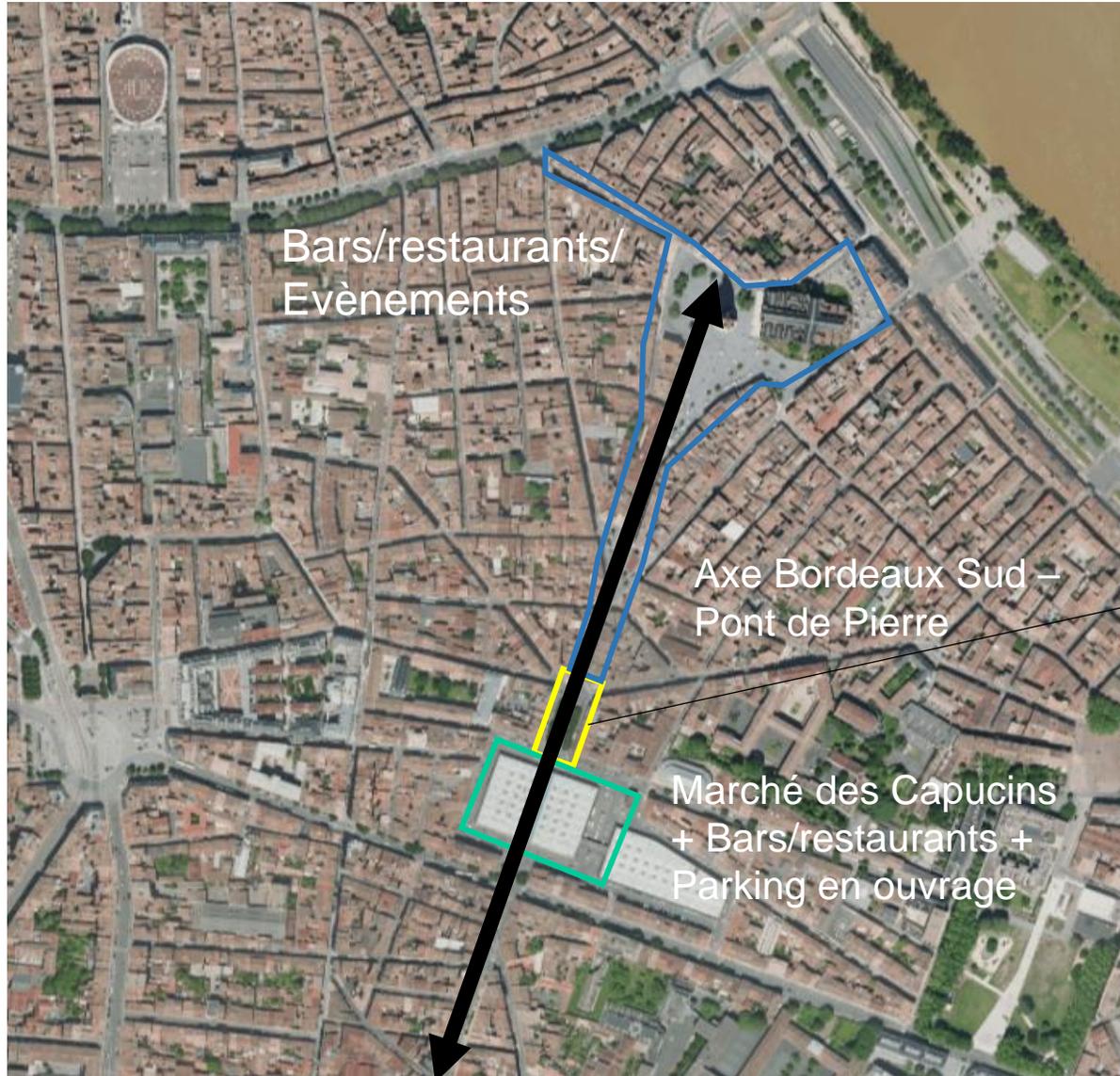
Quai de Queyries – Bilan de l'aménagement

- Résolution d'un conflit piéton/vélo historique
- Aménagement d'1km du Réseau Vélo Express
- Végétalisation/désartificialisation
- Ajout de mobilier (64 arceaux/ 15 bancs)



Perspective : aménagement du ReVE 4 et réaménagement de place Stalingrad + ponton Yves Parlier

Rue Clare/place des Capucins



Rue Clare/place des Capucins



2020

Caractéristiques :

- 2 voies de circulation centrale + 12 places de stationnement
- 2 contre-allée
- 2 trottoirs de 3,8m longeant les façades + terrasse
- Zone 30

Diagnostic :

- Mouvement VL + vélo très rectiligne encourageant la prise de vitesse
- Piétons contraints à longer les façades : trajet peu naturel car la trajectoire la plus courte serait via les voies de circulation centrale
- Arbres très contraints
- Peu de mobilier de pause

Expérimentation

- 1 an de mai 2021 à mai 2022
- Fermeture de la partie centrale de la place par des GBA béton
- Suppression du stationnement
- Circulation via les contre-allées
- Réalisation d'une fresque au sol pour accompagner l'expérimentation



Pérennisation



Mai 2021 – Mai 2022
Expérimentation

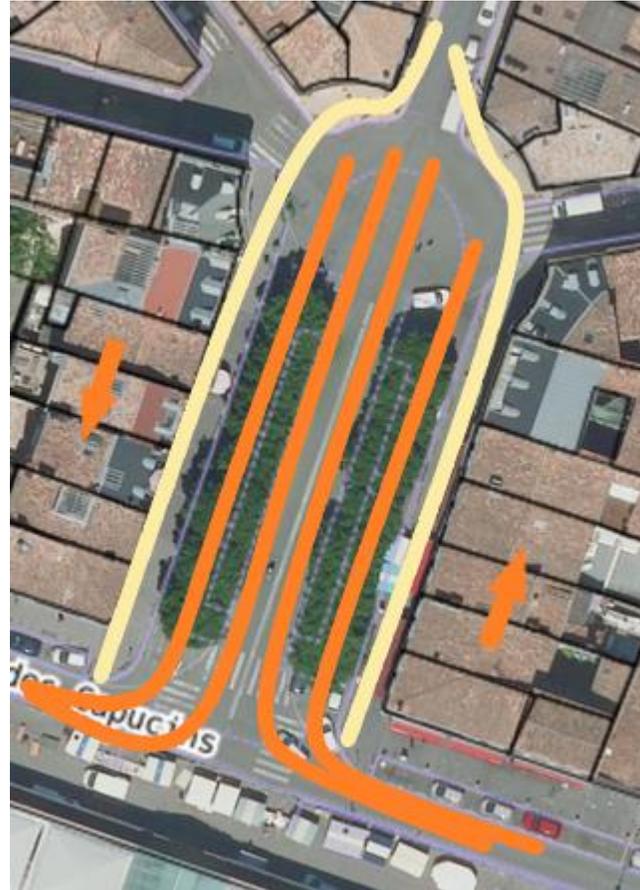
Juin – Septembre 2022
Travaux

- Voies de circulation transformées en aire piétonne
- Circulation VL et vélo via les contre-allées
- Agrandissement des fosses d'arbres
- Installation d'arceaux et de mobilier (poubelles, bancs)

Circulations

 Circulation VL et
vélo

 Circulation
piétonne



Avant



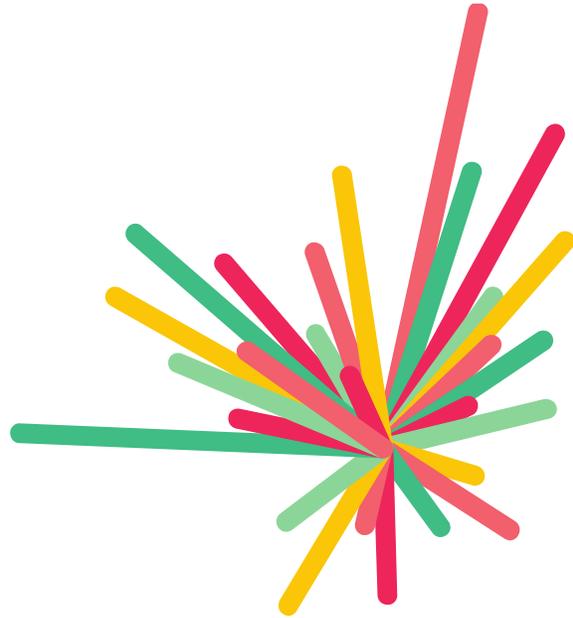
Après

Place des Capucins – Bilan de l'aménagement



- Aménagement d'une continuité piétonne entre le marché des Capucins et Saint Michel
- Diminution de la place des VL (suppression du stationnement et des voies de circulation centrale)
- Elargissement des fosses d'arbres + plantation de 2 arbres
- Implantation de mobilier (arceaux, bancs)
- Effet induit : clarification de la circulation des vélos orientée naturellement vers les contre-allées > diminution des conflits piéton/vélo

Perspective : piétonnisation du quartier Saint Michel à l'horizon 2027



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**